MÉDIAS

FÊTE DE L'HUMANITÉ 2016

Noémie de Grenier réenchante le travail

STÉPHANE GUÉRARD MARDI, 2 AOÛT, 2016 L'HUMANITÉ



Francine Bajande

Pour la codirigeante de Coopaname, coopérative d'activité et d'emploi, l'ubérisation du travail pousse à recréer de nouvelles solidarités.

Sur la Fête, vous croiserez facilement Noémie de Grenier. Le plus sûrement au village de l'économie sociale et solidaire (ESS) (1). Mais à cela une condition : que vous la reconnaissiez. Pas son truc pour cette visiteuse régulière des allées de se mettre en avant. C'est logique : comment jouer sa carte personnelle lorsqu'on est au cœur d'un mouvement aussi collectif? Depuis un an et demi, cette trentenaire énergique est l'une des trois codirecteurs de Coopaname. La voilà donc à la tête de cette « coopérative ouvrière et œuvrière » devenue depuis deux ans l'un des contremodèles les plus prometteurs à l'émergence de la « combine Uber » et des plateformes numériques qui siphonnent la valeur créée à la sueur du front des autoentrepreneurs et autres travailleurs isolés.

Certes, Coopaname pèse peu face à ces intermédiaires mastodontes. Juste le poids économique de ses huit cents sociétaires et de leurs activités individuelles aux chiffres d'affaires pour certains sonnants, pour d'autres trébuchants. Mais ces sansgrade de l'économie sont en train d'inventer un nouveau rapport à l'emploi, au travail. Et c'est au moment d'expliquer tout cela que Noémie de Grenier devient passionnante. « L'idée fondatrice est simple : je ne veux plus travailler dans ces conditions parce que je n'ai plus ma place, parce que ça n'a plus de sens ou parce

qu'il est impensable de vivre comme ça très longtemps. Je suis graphiste, artiste, rempailleur de chaise ou informaticien. L'entrepreneuriat seul ne peut proposer un modèle de société, car mon travail peut être florissant un jour, en grande difficulté le lendemain. En nous regroupant, notre collectif doit permettre à l'individu de s'émanciper. »

« Nous sommes une mutuelle du travail »

Entre le lien de subordination du salariat et l'isolement de l'entrepreneuriat, cette coopérative d'activité et d'emploi (CAE) propose une troisième voie. En devenant sociétaire de Coopaname, le travailleur autonome est salarié par la coopérative en échange d'une petite partie de ses revenus. Il a ainsi accès aux protections sociales. Elle l'épaule aussi au travers de ses services d'accompagnement mutualisés (gestion comptable et services juridiques...) et casse l'isolement grâce à son réseau. « On n'invente rien. C'est juste un retour aux sources de l'ESS et à l'esprit de mutualisme qui a poussé à la création des premières caisses de solidarité au XIXe siècle. Nous sommes une mutuelle du travail », conclut Noémie. Depuis 2008, la native de Blois s'investit pour cette idée au sein de Coopaname. D'abord comme responsable de la coopérative en Seine-Saint-Denis, puis en 2012 comme porteuse d'un projet d'éducation populaire sur l'accès de la jeunesse au projet coopératif et à la citovenneté économique. Aujourd'hui dirigeante, l'ancienne étudiante à Science-Po Lille puise ses convictions du bien-fondé du mouvement des CAE dans un voyage d'étude enArgentine. Au début des années 2000, elle y part en stage auprès de structures de développement local et d'entreprises récupérées par leurs salariés. « En pleine crise économique, le pays vivait alors le même tournant ultralibéral pris actuellement par l'Union européenne, mais en accéléré. Toutes les politiques allaient dans le sens de la flexibilisation du marché du travail, justifiée par la même promesse de création d'emplois. Là-bas comme ici, ca n'a jamais produit de résultat. Si on ne réfléchit pas à nouveau aux notions de travail, d'argent, d'emploi, tout cela revient à mettre un sparadrap sur une jambe de bois cassée. » Derrière sa paire de lunettes, ses yeux se plissent alors qu'elle dresse l'état des lieux. D'un côté, par aspiration ou nécessité, les micro- et auto-entrepreneurs. intermittents, pigistes et autres indépendants représentent déjà 10 % de la population active française (+ 20 % en dix ans). De l'autre, l'ébranlement du modèle jusqu'alors dominant du salariat met à mal nos solidarités nationales et ses financements. « Paradoxalement, l'arrivée d'Uber a permis de soulever les mêmes questions que l'on se pose depuis le début. Le dépassement du salariat doit-il mettre en l'air toutes nos protections actuelles ? Au contraire, il faut les renforcer. Si nous en restons au niveau de l'emploi, ce ne sera pas fécond. Toute une réflexion est à mener sur la notion de travail, sur son sens, son utilité, sa rémunération. De nombreuses activités ne sont pas payées à la hauteur de leur rôle en faveur de l'intérêt général. Cela implique de mieux répartir la richesse, d'avoir une monnaie d'échange pour ça, non dirigée vers la spéculation comme l'est l'euro. Ça interroge aussi la notion de revenu universel. » Noémie de Grenier l'assure : « On n'est pas tout seuls à réfléchir à ces sujets. Dans l'ESS, le mouvement "Bigre!" suscite l'enthousiasme. » À la Fête de l'Humanité aussi, ces préoccupations seront débattues.

⁽¹⁾ Elle débattra de « l'avenir pour le salariat dans l'économie du big data », samedi 10 à 18 heures, halle Léo-Ferré.